

LE **BAL** DES DEBUTANTS

Qu'est-ce qu'un **musée** ?



Cahier d'**élève**



... Glossaire et abréviations

Accrochage : c'est l'opération de mise en espace des œuvres exposées

Acquisition : désigne l'entrée d'une œuvre dans les collections d'un musée, quel que soit son mode (achat, don ou donation, legs, dépôt...)

Cartel : notice d'information qui présente les informations essentielles sur une œuvre

Cimaise : en architecture, il s'agit de la moulure qui forme la partie supérieure d'une corniche ; dans une salle d'exposition c'est le support où l'on peut accrocher des œuvres et par extension c'est le mur où sont présentés les œuvres.

Collectionneur : personne qui rassemble des objets pour son plaisir

Conservateur : dans un musée, personne chargée de préserver les œuvres pour pouvoir les présenter

Gardiennage et sécurité : c'est l'ensemble des procédures et des moyens (surveillance, prévention, intervention de premier secours etc.) mis en œuvre pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans un musée

Mécène : personne physique ou morale qui encourage et subventionne les lettres, les sciences ou les arts

Médiation, médiateur : dans un musée, la médiation est l'ensemble des techniques et des moyens matériels ou humains, mis en œuvre pour rendre accessible les collections à l'égard du public ; le médiateur est chargé de la conception, de la programmation et du bon déroulement des activités et des actions de transmission pour le public

Muséologie : il s'agit de l'ensemble des techniques visant à la bonne conservation et à la présentation des œuvres dans le cadre des musées

Muséographie : mise en espace et en scène des collections ; elle concerne les techniques d'aménagement du musée, la conservation, la sécurité et l'exposition

Patrimoine : cela représente l'ensemble des biens matériels ou des héritages immatériels que nos ancêtres nous ont transmis en héritage ; la notion de patrimoine s'est considérablement élargie au fil des décennies

Régie des œuvres : gestion du déplacement et de l'installation des œuvres dans le musée ou hors du musée lors d'un prêt

Réserves : lieux de rangement, de stockage et de traitement des objets et des œuvres qui ne sont pas présentées au public dans les salles d'exposition

Restauration : c'est l'ensemble des techniques mises en œuvre pour la réparation, la consolidation et la remise en état d'œuvres d'art abîmées ou fragilisées.

Service des publics : ensemble du personnel chargé de l'organisation des activités et la mise en place des outils pédagogiques permettant la connaissance et la compréhension des œuvres et des collections

Signalisation : ensemble du matériel donnant des indications de localisation et d'orientation matérialisant le circuit que le visiteur suit dans le musée mais aussi des informations sur les collections exposées

ICOM : International Council of Museums – Conseil international des musées

OCIM : Office de Coopération et d'Information Muséographiques

RMN-Grand Palais : Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais

SMF : Service des Musées de France au sein du Ministère de la Culture et de la Communication (remplace la DMF depuis la réforme du ministère de la Culture de 2010)